

Séance publique du 17 mai 2005

Délibération n° 2005-2696

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Créations et transformations d'emplois**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service emploi-formation

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2005-2448 en date du 17 janvier 2005, a été créé un emploi de chargé de mission nettoyage pour une durée de six mois, éventuellement renouvelable une fois, dans le cadre de l'amélioration de la propreté de la ville.

Le contrôle de légalité demande que cette délibération soit retirée au motif que l'article 3 de la loi n° 84-53 en date du 26 janvier 1984 dispose qu'un emploi non permanent ne peut être créé que pour une durée maximale de six mois. Il en résulte que cette création est entachée d'illégalité.

Il est donc proposé de procéder au retrait de la délibération n° 2005-2448 en tant qu'elle prévoit la création d'un emploi de chargé de mission nettoyage.

Toutefois, pour permettre la poursuite de la mission, il convient de créer un poste de cadre A technique (cadre d'emploi des ingénieurs poste n° 05532067).

L'organisation des services communautaires et le renforcement de certaines missions nécessitent de modifier le tableau des effectifs par :

- des créations d'emplois (voir tableau a inscrit dans le délibère),
- des transformations d'emplois (voir tableaux b inscrit dans le délibère),
- des suppressions d'emplois.

Le coût global de ces créations et transformations d'emplois s'élève pour 2005 à 7500 € pour le budget principal et 3500 € pour le budget assainissement, soit en année pleine respectivement 15 000 € et 7 000 €;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - les créations d'emplois,

Services/emplois	Grades autorisés	N° de poste	Observations
Direction générale			
Mission d'audit et du contrôle de gestion auditeur senior	directeur territorial	05120045	CTP du 13/05/2005 poste compensé par la suppression d'un emploi de directeur territorial à la délégation générale aux ressources
Direction de la propreté chargé de mission nettoyage	ingénieur, ingénieur principal	05532067	pas de coût supplémentaire, poste compensé par la suppression d'un poste non permanent.
Direction de la voirie employé administratif	agent administratif agent administratif qualifié	05520662	pérennisation contrat emploi consolidé coût global supplémentaire : 13 500 € pour 2005, soit en année pleine : 27 000 €
ouvrier de maintenance voirie	agent d'entretien agent d'entretien qualifié	05520663	

b) - les transformations d'emplois,

Services/emplois	N° de poste	Grade actuel	Nouvel emploi	Nouveau grade	Observations
Délégation générale au développement économique et international					
Direction de la communication rédacteur en chef	94600051	administrateur	responsable administratif	attaché, attaché principal	évolution du besoin économie de 12 000 € pour 2005
Direction du foncier et de l'immobilier négociateur foncier 2 postes	04170044 04170045	ingénieur, ingénieur principal	négociateur foncier	attaché, attaché principal	recrutement sur ce grade, pas de coût supplémentaire
Délégation générale au développement urbain					
chargé de mission habitat	94600161	ingénieur, ingénieur principal	chargé de mission habitat	attaché, attaché principal	recrutement sur ce grade, pas de coût supplémentaire
Direction générale					
Direction de la propreté agent de maîtrise qualité sécurité environnement	94531595	agent de maîtrise	chef de circonscription qualité sécurité environnement	contrôleur de travaux	évolution des missions coût supplémentaire 1 150 € pour l'année 2005, soit 1 980 € en année pleine
Direction de la voirie secrétaire affectée au responsable	05520636	agent administratif	secrétaire affectée au responsable	adjoint administratif, adjoint administratif principal	recrutement sur ce grade, pas de coût supplémentaire
Direction de l'eau assistant comptable	94510606	rédacteur	responsable unité finances	attaché, attaché principal	renforcement des missions de l'unité coût supplémentaire

c) - les suppressions d'emplois,

- un emploi de chargé de mission ressources humaines à la délégation générale aux ressources (poste n° 94200067).

2° - La dépense supplémentaire en résultant a été prévue et sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - comptes 641 110, 641 120, 641 180, 645 300 et 645 310 pour 7 500 € et au budget assainissement - exercice 2005 - comptes 641 110, 645 100 et 645 300 pour 3 500 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,